

Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIERE (Eure)

PROCÈS VERBAL Compte-rendu de réunion ordinaire du Conseil Municipal SEANCE DU 14 décembre 2023

(Convocation du 28 novembre 2023)

En exercice	Présents	Votants
10	9	9

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Ghislain HOMO, le Maire.

Présents : M. Ghislain HOMO, Maire, Mme Françoise DUVRAC, M. Djeilali BERRAYAH, adjoints, Mme Marie-France VERGONJANNE, Elise BUISSON, M^{rs}, Philippe VANHUMBEECK, Fabien LEFEBFRE, Grégoire BATAILLE, Jacky CRESTEY-HONORÉ

Absente : Mme Marion ROBERT

☞ M. Philippe VANHUMBEECK est nommé secrétaire de séance

Le compte-rendu du 20 octobre a été validé

Avant de commencer la séance, M. Le Maire tient à remercier les personnes qui se sont occupées des dernières manifestations notamment Mmes Françoise DUVRAC et Nadine GREMONT pour l'organisation et la décoration du repas des Sages ainsi que Mme Corinne PETIN pour l'animation proposée. Pour le Noël des enfants, Mmes Marie-France VERGONJANNE, Mme Elise BUISSON, Mme Marion ROBERT, M. Serge DE BOUCLON et Le Père Noël. Il remercie également M. Djeilali BERRAYAH qui a contribué à l'organisation de ces moments joyeux.

1 - PLU

M. Le Maire fait lecture du courrier reçu par Mme et M. Olivier GODELLE concernant leurs parcelles situées, 4 Rue du Cerf à Gaudreville La Rivière, classées en zone A alors qu'elles étaient à l'origine en zone U3. Mme La Préfète sera saisie par M. Le Maire d'un courrier officiel demandant la modification de classification de ces parcelles en U3.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide favorablement la demande de Mme et M. GODELLE et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tout document référent à ce dossier. Un courrier dans ce sens partira en janvier en préfecture.

2 - DÉLIBÉRATION INSEE

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Nadine GRÉMONT, en tant qu'Agent Recenseur doit percevoir un salaire pour ce travail. Afin de délibérer sur le montant de l'indemnisation, Mme Nadine GRÉMONT quitte la salle du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote : une rémunération supérieure à celle proposée par l'Etat soit 521 €, pour 6 ; abstention 3 et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

3 - ONF :

M. Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que la parcelle de bois n° 6 des Hauts Fourneaux est restée à l'état d'origine. Toutes les personnes s'étant déjà inscrite pour une parcelle ont été consultées. Seuls Mrs Grégoire BATAILLE, Philippe PETIN et M. Alain LEGRAS ont répondu favorablement à la demande, ils se partageront la parcelle n°6.

4 – PROJET ARTISTIQUE

Un projet artistique pédagogique est en cours de réalisation sur les 3 communes du SIVOS, Glisolles, Aulnay et Gaudreville, Sur chaque commune, un projet avec un thème différent sera élaboré. Le travail se fera avec la collaboration des écoles, d'une artiste et des habitants bénévoles. Mme Marie-France VERGONJANNE sera la référente de ce dossier.

5 - IFSE

Mme GRÉMONT quitte la salle du Conseil Municipal. M. Le Maire propose d'augmenter la prime d'IFSE de la secrétaire ainsi que sa prime de fin d'année. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'augmenter Mme Nadine GRÉMONT. Sa prime mensuelle passera à 50 euros bruts par mois et sa prime de fin d'année à 500 euros bruts et autorise M. Le Maire ou l'un de ses adjoints à signer les documents nécessaires.

DIVERS

☞ M. Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le hublot du bureau de la secrétaire a été changé.

☞ Mme Françoise DUVRAC informe le Conseil Municipal que le camion garé sur le parking de la mairie a été vandalisé dans la nuit du 12 au 13 décembre, ses pneus ont été crevés. Une tondeuse a également été volée cet été. A ce titre, le dossier des caméras est à l'étude, il fera l'objet d'un prochain conseil.

Mme Françoise DUVRAC a pris contact avec le Siège pour établir un devis concernant le remplacement de toutes les ampoules des candélabres par des ampoules LED.

37 ampoules sont à changer pour un coût se situant entre 4000 et 5000 euros. En contrepartie, une économie d'énergie de 27 à 30 % sera réalisée. Ce dossier sera présenté sur le budget 2024.

☞ L'entreprise MELOT a été contactée pour le déplacement des 3 mâts car le cerisier prend de l'ampleur. Le coût de ce déplacement est de 198.80 €.

Les mâts pourront être positionnés soit sur le côté ou derrière le monument aux morts.

☞ M. Grégoire BATAILLE demande le reste à charge pour la commune en ce qui concerne les caméras, Mme Françoise DUVRAC répond que le chiffrage sera fait et proposé à un prochain Conseil Municipal.

Il demande également qu'une table soit posée à la place du banc. Mme Françoise DUVRAC répond que le devis d'achat d'un banc a été validé lors d'un Conseil Municipal.

☞ M. Grégoire BATAILLE demande si M. Le Maire à l'intention d'organiser la galette des rois. Elle se fera le 19 janvier. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

☞ Suite à l'abattage de certains arbres à l'étang marqués par la signalétique « sentier de randonnée » M. Grégoire BATAILLE demande comment se fera le nouveau balisage. M. Philippe VANHUMBEECK et M. Jacky CRESTEY-HONORÉ répondent que cette demande n'est pas de la compétence municipale mais de la Fédération Française de la randonnée.

☞ M. Jacky CRESTEY-HONORÉ s'étonne du ramassage des ordures ménagères par la SEPUR, les poubelles sont souvent scotchées.

☞ M. Djeilali BERRAYAH demande que le lycée agricole soit contacté pour savoir si c'est lui qui entretiendra la haie qui part de chez M. Bruno NICERON à la maison de M. MADELEINE.

☞ Mme Elise BUISSON fait remarquer que les illuminations de Noël sont très belles. Mme Françoise DUVRAC répond que les décorations du pont et de la mairie sont offertes par M. Richard HAMELIN.

La séance est levée à 21 heures.

Philippe VANHUMBEECK
Secrétaire de Séance

Ghislain HOMO,
Maire de Gaudreville la Rivière



